LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Vol. 20 No. 31 Edmonton, vendredi le 10 octobre 1986 16 pages 0.50



Georges Arès a été l'avocat qui a piloté le dossier en décembre 1985 afin d'obtenir pour son client et les quatre autres Québécois un procès en français.

• En Cour du banc de la Reine de l'Alberta

Le premier procès en français est mis au rancart

YVES LAVERTU

EDMONTON - En dépit du feu vert accordé par le juge Tevye Miller il y a huit mois, le juge en chef Moore de la Cour du banc de la Reine de l'Alberta a décidé récemmment de placer au frigo la tenue déjà prévue du premier procès en français en Cour du banc de la Reine.

Dans une note envoyée cet été aux bureaux administratifs de la Cour du banc de la Reine, le juge en chef de Calgary s'oppose à la mise sur pied de procès en français à ce niveau tant et aussi longtemps que la décision en Cour d'appel dans le cas Paquette n'aura pas été rendue.

Pour leur part, cinq Québécois inculpés pour vol et ayant reçu le 8 janvier dernier l'assentiment du juge Tevye Miller pour un procès en français viennent donc d'essuyer un sérieux revers.

Le procès en français prévu à Edmonton pour le 6 octobre n'aura pas lieu.

Le coup de barre que vient d'imposer le juge en chef Moore a par ailleurs divisé les Québécois sur la nouvelle marche à suivre. Trois d'entre eux ont choisi de ne pas attendre la décision en appel dans le cas Paquette et de procéder le plus rapidement possible, français ou pas. La plaidoierie en appel dans le cas Paquette ne devrait en effet commencer que vers la fin du mois de novembre prochain.

Quant aux deux autres inculpés, ceux-ci ont insisté pour que la décision du juge Miller soit maintenue. Ils ont présenté en ce sens le 22 septembre dernier une requête devant le juge McCallum pour obtenir leur procès en français. Le magistrat a cependant opposé une fin de non-recevoir à la demande en invoquant qu'il aurait fallu l'unanimité de la part des inculpés pour que les procédures soient révisées.

Le procès en Cour du banc de la Reine de l'Alberta pour les cinq Québecois a donc débuté sans véritable nouveauté le 8 octobre à Edmonton. Il se prolongera durant environ six semaines. Les avocats de la défense sont: Georges Arès, Drake Drasen, Robert Joly et Phil Parker. Du côté de la Couronne, on retrouve l'avocat Stan Rutwind. C'est le juge McCallum qui siègera.

Il ne s'agira donc pas d'un procès où l'on verra évoluer un juge et un jury comprenant la langue des accusés.

Pour la durée du procès, deux interprètes seront présents pour faire le lien entre les cinq inculpés et l'appareil judiciaire. Il n'y aura pas non plus de traduction simultanée comme cela avait été le cas lors de l'enquête préliminaire des Québécois au mois d'octobre 1985. C'est d'ailleurs suite à leur insatisfaction face à ce service que ceux-ci avaient sollicité un procès en français quelques semaines plus tard.

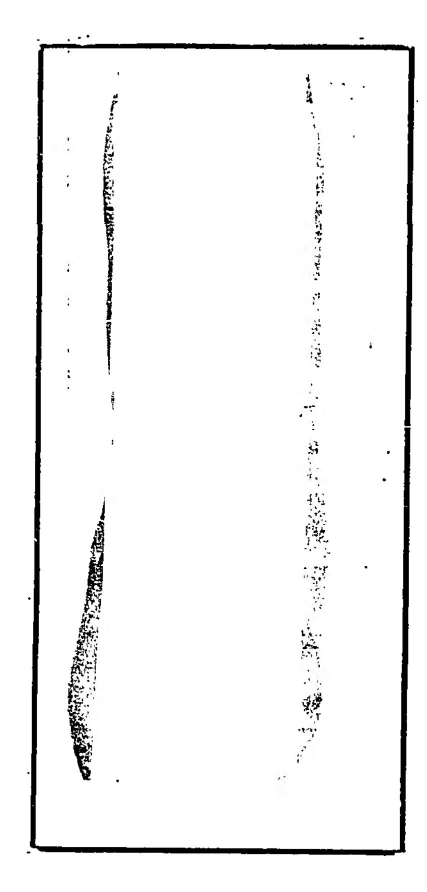
L'annonce au mois de janvier 1986 du premier procès en français devant se dérouler huit mois plus tard avait été présentée tant par les medias que par les principaux observateurs comme s'il s'agissait d'un "tournant historique".

On avait à ce moment particulièrement commenté la position du Procureur général de l'Alberta qui avait alors "consenti" au déroulement du procès même si la décision appartenait en dernier ressort au juge

Voir PROCÈS en page 12

La fièvre du hockey s'empare de FJA

MARIO BOUCHARD



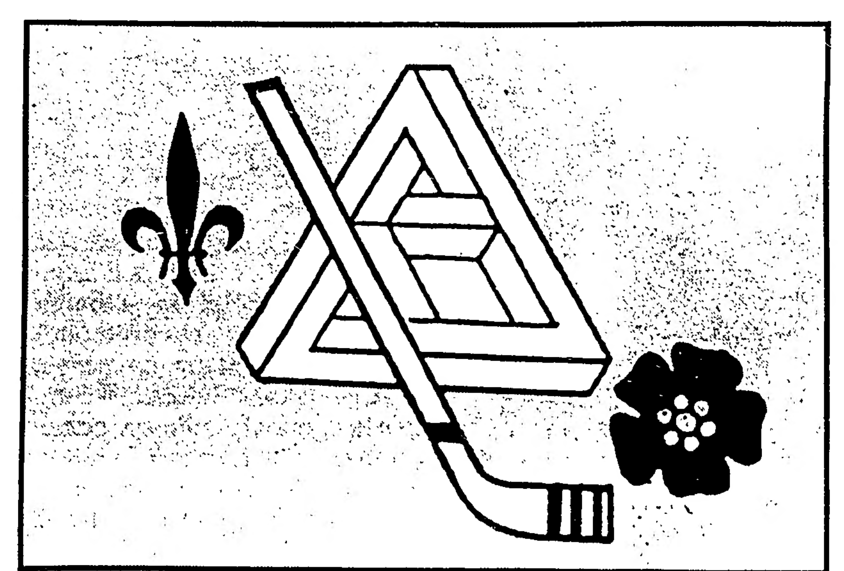
Francophonie Jeunesse de l'Alberta (F.J.A.), un organisme fondé en 1972 pour les jeunes Franco-Albertains de 14 à 25 ans, vient de mettre sur pied une équipe de hockey. C'est à la suite de sa première édition de l'Ecole Estivale de hockey que l'idée est maintenant réalité.

L'équipe est formée d'étudiants des niveaux secondaires âgés de 14 à 18 ans. Uniquement des Franco-Albertains peuvent être de l'alignement de cette formation inter-scolaire. Plus précisément, on classe le club dans un calibre près du junior "A". Son nom est "L'équipe de Francophonie Jeunesse de l'Alberta". Ceci pour donner plus de représentativité à l'association.

Mais, ce qu'il y a de plus beau, c'est que cette formation francophone se rendra au Nouveau-Brunswick durant la période des fêtes. Imaginez que le directeur de hockey M. Edmond Laplante, est originaire de cette province acadienne.

Sachant l'existence d'un tournoi francophone là-bas, M. Laplante et ses acolytes ont résolu d'offrir l'opportunité à leur équipe d'aller disputer des rencontres dans la langue de M. de La Fontaine.

Pour les membres de F.J.A., on parle davantage d'un échange que d'un tournoi.



L'équipe partira le 26 décembre et sera de retour le 7 janvier 1987. Au total, la troupe Albertaine disputera environ quatorze (14) joutes. Il y aura le tournoi inter-scolaire et une tournée de 8 parties dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Il sera obligatoire que tous les membres parlent uniquement français sinon une suspension frappera le malheureux joueur ayant passé outre à cette règle.

Les 40 personnes (15 joueurs et 25 accompagnateurs) se rendront au Nouveau-Brunswick en avion et demeureront à Grand Sault, dans des familles francophones. Ce sera une occasion idéale de vivre une autre culture et de se lier d'amitié avec des gens de l'est canadien.

F.J.A. ne subventionnera d'aucune façon cette activité.

Voir HOCKEY en page 14

• *Le Théâtre Français d'Edmonton en Europe*

«Ce n'est pas une tournée facile!»

Pierre Bokor



Du 21 octobre au 4 novembre, le Théâtre Français d'Edmonton sera en tournée en...Europe. Cette tournée, une première de si grande envergure pour le TFE, n'en sera pas une de tout repos. Six représentations en quatre endroits différents, presque quatre pays différents, 3,000 km à parcourir en... deux semaines; c'est ce qu'on appelle avoir du pain sur la planche.

Pierre Bokkor

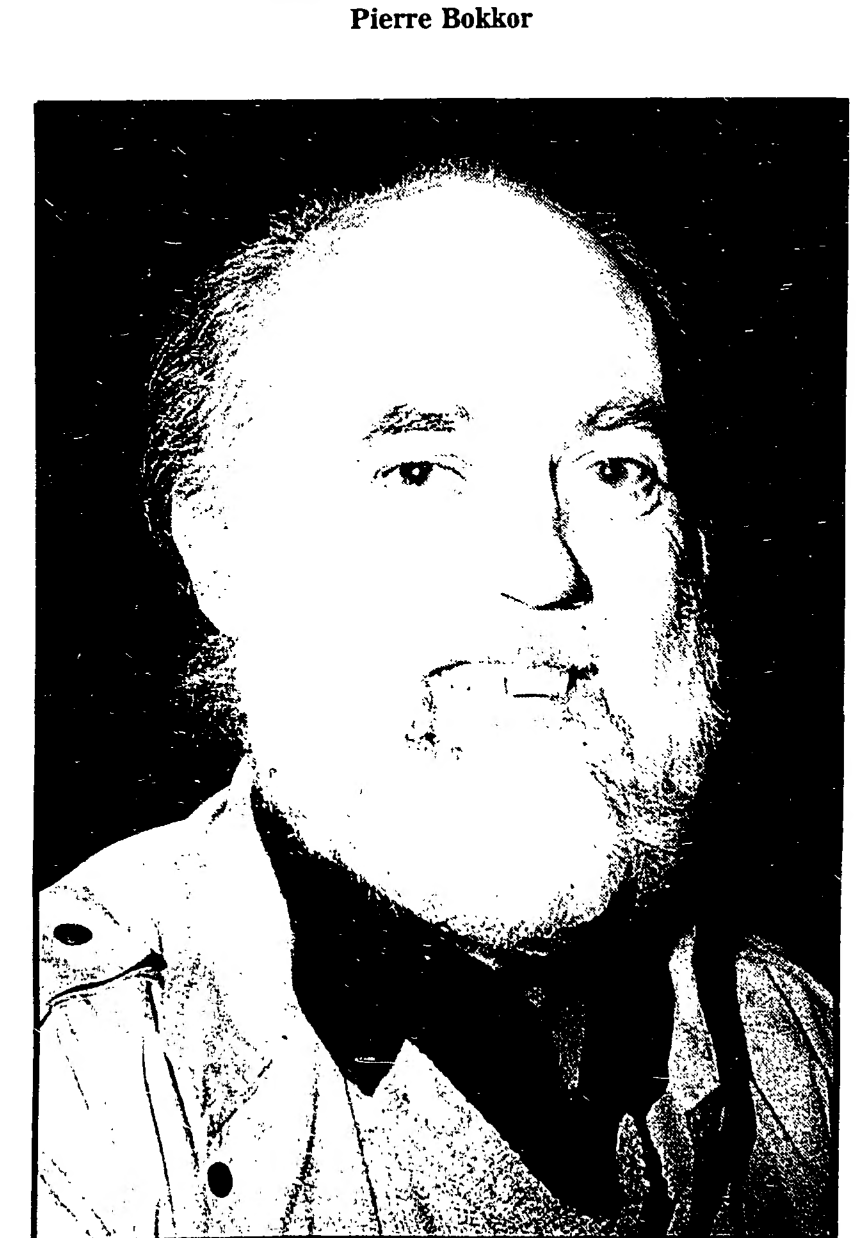
Le TFE présentera "Le Piqueur de Sycomores" lors de la 4e édition du Concours international à Metz, France, le 25 octobre prochain. Cette pièce de théâtre clôturera ce concours théâtral fors prisé par des grandes troupes de théâtre francophones d'Europe.

Dès le lendemain du Concours de l'ACTE à Metz donc à peine remis de leurs émotions de la veille, nos "ambassadeurs" du théâtre franco-albertain en Europe devront faire leurs valises. Pourquoi partir si vite, direz-vous! pour la simple et bonne raison qu'une autre représentation est prévue à Luxembourg le 27 octobre. Plus d'une pièce sera présentée. Ainsi en plus de la pièce "Le Piqueur de Sycomores" celle intitulée "Coupez!" sera offerte aux Luxembourgeois(es).

Le séjour du TFE à Luxembourg sera de très courte durée car, les deux prochaines représentations auront lieu au Centre Culturel Canadien de Paris les 28 et 29 octobre. Après Paris ce sera... Berlin. La distance grosso modo entre Paris et Berlin étant d'environ 1,300 km (900 milles) le TFE passera de nombreuses heures sur les routes d'Europe. Les moyens de transport utilisés pour le trajet Paris-Berlin seront le minibus (pouvant accomoder 9 personnes) et une automobile.

Les deux représentations à Berlin qui auront lieu le 31 octobre et le 1er novembre seront les deux dernières du TFE en Europe. De Berlin il faudra repartir en direction d'Amsterdam, d'où les 12 membres du TFE s'envoleront en direction d'Edmonton.

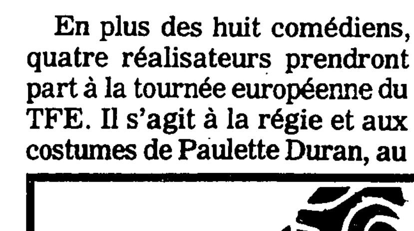
"Le Piqueur de Sycomores" pièce en un acte de Jean Jacques Varoujean (auteur très bien connu en France et en Europe en général) a été celle sélectionnée par le jury du Concours international de l'ACTE à Metz. Voici un extrait de la lettre que Jean Jacques Varoujean a envoyé au TFE; "Le Piqueur de Sycomores" qui est la toute dernière pièce que j'ai écrite va donc être créée en Première mondiale par le Théâtre d'Edmonton... je remercie tous ceux qui vont prêter leur talent à ce miracle et leur dis ici tout le succès que je leur souhaite(sic). "Le Piqueur de Sycomores" pièce qui ressemble presqu'à un poème dramatique aux dires de Pierre Bokor comportera deux comédiens; Lucien Larose et Geneviève Forget.



Guy Pariseau

L'autre pièce "Coupez!" est aussi d'un acte seulement. Cette pièce a été écrite par Lyle Victor Albert. Guy Pariseau a fait l'adaptation française de "Coupez!" Cette courte pièce de théâtre qui a gagné le Premier Prix au XIXe Concours d'Écriture Théâtrale de Alberta Culture-1986 est très drôle(sic) selon son metteur en scène, Pierre Bokor. "Coupez!" comportera quant à elle six comédiens; Normand Fontaine, Ginette Tremblay, Keith Adamson, Adèle Fontaine, René Aubin et Guy Pariseau.

En plus des huit comédiens, quatre réalisateurs prendront part à la tournée européenne du TFE. Il s'agit à la régie et aux costumes de Paulette Duran, au





son et à la musique de Thierry Chatelet, au décor et à l'éclairage Withold Kurpinski et à la direction artistique Pierre Bokor.

Même si la tournée européenne du TFE approche rapidement, les douze membres de la troupe ne sont pas trop préoccupés par cet événement. Les nombreuses répétitions, les représentations des deux pièces à Edmonton face à son public préoccupent bien plus la troupe du TFE. Néanmoins, certains comédiens m'ont exprimé qu'ils se sentaient un peu nerveux, excités aussi en pensant à leur tournée européenne.

D'autres comédiens prenant cela au jour le jour ne se sont pas vraiment arrêtés pour y penser.

Pour tous ceux qui serait intéressés à assister aux représentations du TFE à Edmonton, avant leur tournée historique en Europe voici les dates et les heures; les 10, 11, 17 et 18 octobre à 20h et les 19 octobre à 15h à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. "Le Piqueur de Sycomores" et "Coupez!" vous seront alors offerts. C'est à ne pas manquer!

• *ACFA de Plamondon*

Une nouvelle agent entre en fonction



RAYMONDE MÉNARD

La régionale de Plamondon - Lac La Biche envisage une nouvelle année d'activités sous la direction d'une nouvelle agent de dévelopement: Mme Rose-Marie Ménard.

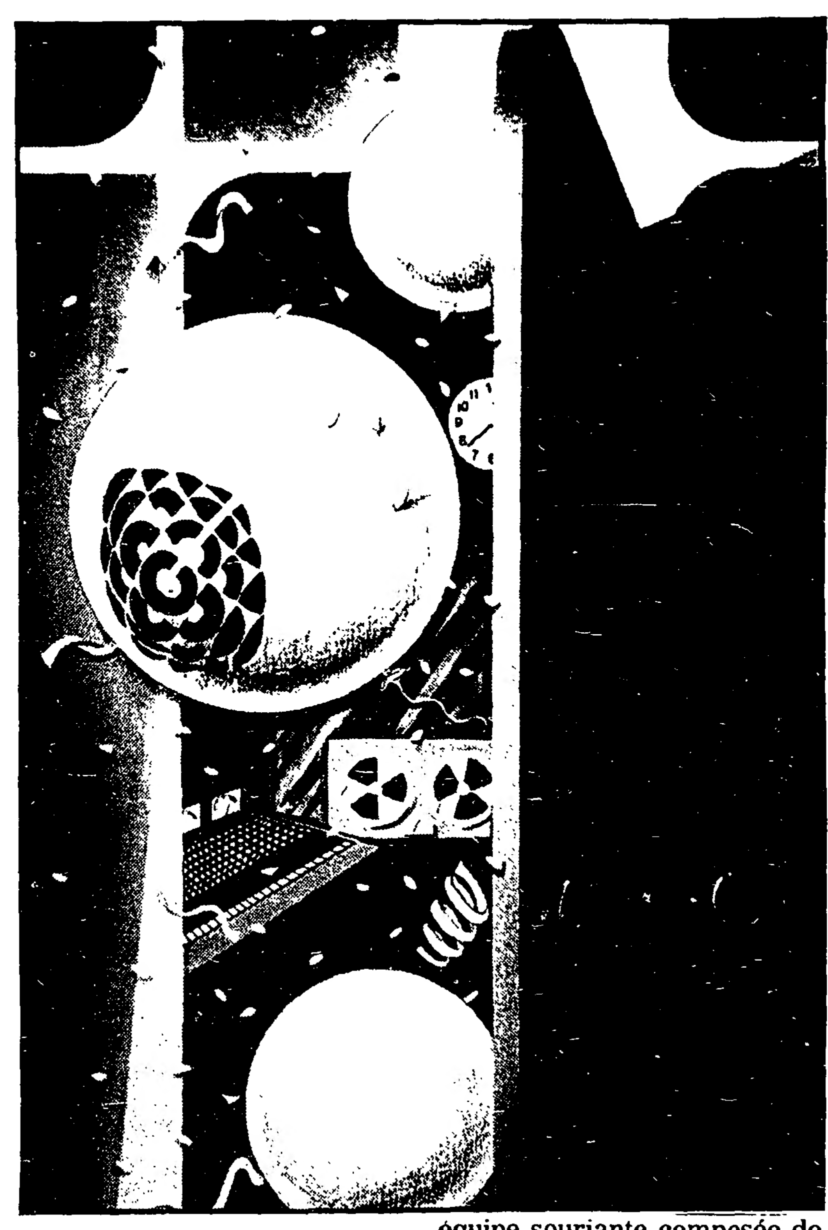
Rose-Marie est native de Plamondon et connait déjà plusieurs des besoins locaux. L'année dernière, elle servit de secrétaire à la régionale, et quelques années auparavant, elle était impliquée sur le comité d'éducation.

Ses aspirations pour la régionale sont - "J'aimerais voir une fierté naître dans les régions qui ne sont pas trop informées - espérant que ceci occasionnerait un plus grand nombre de membres, surtout de Breynat, Wandering River et Lac La Biche.

- Avoir plus d'immersion à Lac La Biche et Wandering River.
- Un Centre Culturel bien fini et accueillant pour les gens et notre régionale, qu'ils se sentent fiers d'y appartenir et d'être francophones visibles et actifs.

Rose-Marie souligne que son désir personnel est, 'J'aimerais tellement voir mes enfants apprécier la vraie valeur de leur langue maternelle. Non pas seulement apprendre la langue française mais surtout apprendre avec leur langue française."

R-C reçoit par la porte d'en avant!



MIREILLE PRÉVOST

Le 28 septembre 1986, Radio-Canada nous proposait une sortie dominicale des plus enrichissantes! En effet, avec sa journée "portes ouvertes", Radio-Canada nous permettait de pénétrer le monde fascinant de la radio et de la télévision.

La visite commençait par une intrusion dans les locaux de CHFA, la voix française de Radio-Canada en Alberta. Une équipe souriante composée de réalisateurs, d'animateurs, de journalistes et de techniciens nous ont accueillis chaleureusement. Patiemment, ils ont répondu à nos questions les plus farfelues démystifiant ainsi cet univers que nous croyons trop souvent inaccessible. De cette ambiance amicale émanait toutefois un certain professionnalisme qui inspire le respect. Il est toujours rassurant de voir que des gens compétents s'occupent de nous renseigner et de nous divertir!

Par la suite, nous étions conduits en autobus à l'édifice abritant les réseaux anglais et français de télévision de la Société Radio-Canada à Edmonton. Les salles de régie contenant des machines aux manettes intrigantes, les studios d'enregistrement aux multiples microphones et aux projecteurs éblouissants, les bureaux où s'entassent livres, bandes enregistrées, papiers et ordinateurs ont sans aucun doute impressionné les petits et les grands;

Radio-Canada célèbre cette année cinquante ans de service national et vingt-cinq ans de diffusion albertaine. N'est-ce pas là un signe d'excellence? Cette initiative d'ouvrir ses portes au grand public témoigne d'un désir de mettre la culture à la portée de tous. Rappelons-nous cependant qu'il s'agit également d'un droit pour le contribuable de pouvoir constater comment sont organisés les services publics.

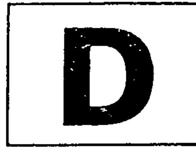
Quelques centaines de personnes ont répondu à l'invitation de Radio-Canada. À en juger par les regards réjouis que j'ai croisés, il semble que cette sortie familiale se soit avérée instructive et distrayante!



Francopinion

Editorial

Une fédération de parents



De nouveaux signes de vie ont fait jour dernièrement au sein de cette francophonie albertaine dont l'avenir est encore loin d'être assuré.

Une dizaine d'organismes de parents ont posé les premiers jalons d'une nouvelle fédération provinciale dont le mandat sera de voir à la promotion de l'éducation en français langue première en Alberta, de la maternelle à la 12e année.

Traditionnellement, c'est l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) qui s'occupe du dossier éducation au nom des parents francophones. Peu après le Congrès de 1976, l'ACFA a mis sur pied son Bureau de l'éducation.

Un des objectifs importants de ce bureau a été de sensibiliser les francophones, particulièrement les parents, aux droits consentis par la loi scolaire albertaine et d'inviter ses parents à revendiquer leurs droits.

Voilà que bon nombre de parents francophones se sont réveillés. Leur chance de succès, si peu soit-elle, est certes meilleure, maintenant que la Constitution canadienne donne certaines garanties. En plus, les autorités scolaires et le gouvernement écoutent beaucoup plus attentivement les revendications qui viennent directement des parents sans passer par une association porte-parole. Les parents défendent mieux que quiconque leurs propres droits.

Bonne chance à cette nouvelle fédération provinciale de parents francophones. Elle aura un rôle important à jouer dans l'interminable lutte pour mettre en vigueur ce à quoi les francophones ont déjà droit.

Un conseil économique

Lors du récent forum de concertation organisé par l'ACFA, des gens d'affaires ont réclamé la création d'un conseil économique. Voilà une très bonne nouvelle.

Cela fait déjà quelques années que cette question du développement d'un secteur économique revient à l'ordre du jour des réunions organisées par l'ACFA. Cette foi, enfin, il semblerait y avoir une volonté ferme de faire avancer ce dossier et, plus important encore, il y a des personnes qui sont prêtes à y travailler. Des bonnes intentions ne suffisent pas. Il faut y mettre beaucoup d'efforts.

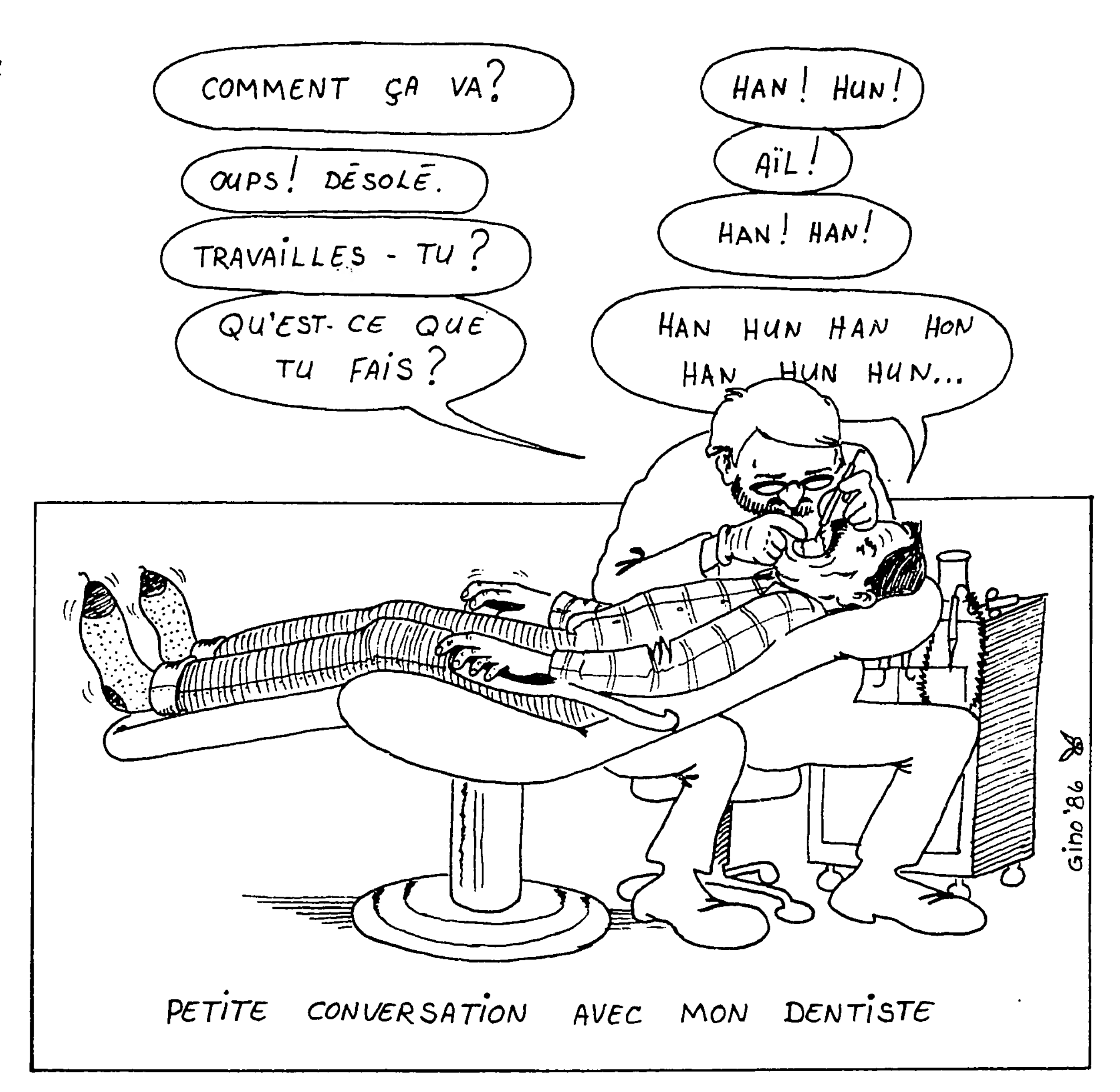
Comme objectif, les gens d'affaires ont parlé de sensibliliser la population francophone, et plus particulièrement la jeunesse, au développement économique. C'est important. Un peuple, surtout en situation minoritaire, doit posséder sa quote-part de l'économie, sinon sa culture risque fort bien de disparaître à plus ou moins brève échéance.

Rapport Caplan-Sauvageau

Bien que M. Sauvageau défende bien le rapport qu'il a co-signé, il n'en demeure pas moins que les francophones de l'Ouest canadien restent encore une fois sous la table de la confédération canadienne à ramasser des miettes qui en fin de compte ne font que prolonger l'agonie.

Si le service en français de la radio et de la télévision de Radio-Canada ne peut être augmenté dans l'Ouest, il sera sûrement diminué. Pour qu'une minorité ait des chances de survie, c'est plus de services qu'il lui faut, non pas moins.

Paul Denis



PETITE CONVERSATION AVEC MON DENTISTE

documents

Et les élèves dans tout cela?

Nous reproduisons ci-dessous un extrait du discours de M. Guy Lacombe, président du comité de parents de l'école J.H. Picard à l'occasion d'une réunion de ce comité le 1er octobre dernier.

L'an dernier, nous avions exprimé le souhait de nous employer davantage à promouvoir une ambiance française dans l'école, à collaborer avec le corps professoral à améliorer l'atmosphère française de l'école: c'était notre intention et nous avions informé la Commission scolaire de cette orientation.

Mais comment a-t-elle réagi? La Commission scolaire a foulé au pied ses propres engagements, ses propres recommandations; et au mois de septembre, tous les élèves, francophones et anglophones étaient mélangés dans toutes les classes, de la 9e à la 12e années.

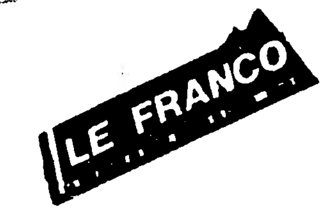
Pourtant, en 1984, la Commission scolaire s'était engagée à introduire un programme français pour les francophones, qui devait commencer en sept. 85 en 9e année et se poursuivre en sept. 86 en 10e année, et ainsi de suite jusqu'à la 12e année. L'an dernier, il y a eu effectivement un programme français en 9e année, mais cette année, on l'a abandonné.

Deux semaines après la rentrée, on a demandé au directeur de l'école de rétablir le programme français en 9e année uniquement parce que la Commission scolaire était menacée de perdre environ $100,000 des ententes fédérales-provinciales. Peu sensible aux besoins des enfants francophones, la Commission scolaire comprend remarquablement bien le langage des signes de piastre.

Mais ceux parmi vous qui aviez un enfant en 9e française l'an dernier, et bien votre enfant est retourné cette année dans le programme d'immersion. Ses classes de français lui sont données avec des élèves anglophones. Il apprend sa propre langue comme une langue seconde. Cette situation demeure pour moi injuste, insensée, irrespectable.

Le Commission scolaire vient de prouver une fois de plus qu'elle n'a pas la compétence pour administrer des écoles pour les francophones, parce qu'elle n'y comprend rien.

En disant cela, je ne mets pas en question la qualité de l'éducation qui est dispensée à l'école J.H. Picard. Je puis assurer les nouveaux parents qui sont ici ce soir que malgré les difficultés que je me dois de souligner, l'administration et le corps professoral font un travail extraordinaire. Je les plains souvent de travailler dans des conditions qui les empêchent de donner leur plein rendement professionnel, mais je les admire toujours de relever constamment ce défi impossible.



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Éditeur: Paul Denis
Rédacteur en chef — Journaliste: Yves Lavertu
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Hélène Gauthier
Graphiste & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Van de Walle et le bilinguisme

FERNANDE LABONTÉ

Lors des élections du 29 septembre, dernier, M Walter Van de Walle candidat en tant que député l'a emporté avec une majorité des voix de 16524 contre 16292 pour son adversaire Néo-démocrate. Né au Canada de descendance belge; il est propriétaire d'une ferme a Legal.



Walter Van de Walle

Étant très populaire, il a gagné la sympathie et la confiance de tous. Aimant ses enfants, il consacre le dimanche à sa famille. Son épouse est une très bonne collaboratrice et ensemble, ils forment une bonne équipe.

Le rêve de M. Van de Walle s'est tourné depuis longtemps vers la vie politique. Très croyant, il s'oppose à l'avortement. Il aime la jeunesse et oriente ses fils vers l'agriculture.

Il désire le développement de l'école française, afin qu'elle soit au niveau de l'école anglaise pour établir le bilinguisme. Cette question sera soulevée à la Chambre des communes, et M. Van de Walle travaillera avec eux pour avancer leur objectif. Il reste à croire que M. Van de Walle revendiquera la place que méritent les francophones de l'Alberta, il est prêt à les rencontrer et discutera de la chose avec ceux-ci.

Salon du livre

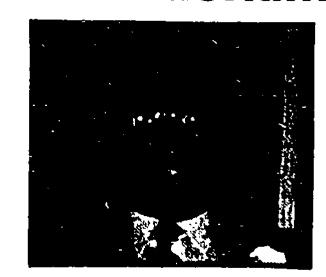
22 octobre de 19h30 à 21h
23 octobre de 9h00 à 22h
24 octobre de 9h00 à 22h
25 octobre de 9h00 à 18h
26 octobre de 12h00 à 18h

Faculté Saint-Jean

8406,91e rue
Edmonton (alberta)

Mercredi, le 22 octobre: OUVERTURE DU SALON. Présentation des auteur(e)s.
Jeudi, le 23 octobre: SOIRÉE DE L'ONF. Avant-première de films de Sylvia Van-Brabant. Sujet: "La ménopause". 2 films suivis d'un discussion.
A LA FACULTÉ ST-JEAN

In Memoriam



Henri Bégin, un pionnier de Girouxville et résident de Falher depuis 9 ans, est décédé le jeudi 28 août à l'âge de 80 ans après plusieurs mois de lutte contre le cancer.

En novembre 1939, il épousa Honora Guindon de Falher. De cette union naquirent cinq enfants: Lionel (époux de Thérèse Beaudoin), Henriette (épouse de Guy Turcotte), Denis (époux de Jacqueline McIntyre) tous de Girouxville; Roger (époux de Juliette Thériault) de Beaumont et Carment (épouse de Ted Kotylak) de Leduc. Ses enfants lui ont donné 13 petits-enfants. De plus, lui survivent quatre frères et deux soeurs: Odilon et Arthur (de Falher), Julien (de Shawinigan, Qué.) et Benoit (de St. Camille) ainsi que Juliette Bernier (de Montréal) et Jeanne Dallaire (de St. Camille).

Henri fut un fondateur de la première Co-op de Girouxville et il servit plusieurs années comme directeur. En 1950, il retourna visiter son village natal qu'il n'avait pas vu depuis 25 ans. Par la suite, il devait y retourner à plusieurs reprises dont la dernière fois fut en juin 1984, pour une réunion familiale. Le moment de la retraite venu, il s'installa à Falher et occupa ses loisirs de jardinage et de lecture.

Le service funéraire eut lieu à l'église de Girouxville, le 1er septembre 1986. Le Révérend Père Fortier, o.m.i. nouveau curé de la paroisse officiait tandis que les pères Frigon, Lessard, et Proulx, tous oblats, étaient concélébrants. Victor Bégin, Raymond Bégin, Adrien Henley, Emilien Côté, Lucien Guindon et Paul Cloutier agissaient comme porteurs. Eugène Turcotte, petit-fils d'Henri, portait la Croix. L'inhumation eut lieu au cimetière de Girouxville sous la direction de Chapel of Memories de Peace River.

La famille Bégin remercie tous ceux qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion de ce grand départ.

• *A Calgary*

Une vraie championne!

PIERRE GRANGER

CALGARY - Vous avez déjà eu l'honneur et l'émotion de donner la main à une championne olympique? A une personne qui peut étaler devant vous une douzaine de grosses médailles d'or? Une femme que les foules ont applaudie dans différents pays du monde?

Non? C'est pourtant facile, nous avons la nôtre. Elle vit sans bruit au milieu de nous dans La Mission, à Calgary. Son nom est Claude Poumerol, spécialiste des courses de 100 et 200 mètres.

Née en France, Claude rêvait déjà de devenir une athlète de niveau mondial lorsque, à l'âge de 16 ans, elle a été blessée à la jambe gauche dans un accident d'auto. Finie la course. Condamnée à marcher avec des béquilles, elle a lutté pendant près de 20 ans pour sauver sa jambe. Enfin, en 1984, une amputation sous le genou lui redonnait des ailes.

Claude est venue s'établir à Calgary en 1969. Elle a déménagé en Colombie-Britannique pendant quelques années et c'est là qu'eut lieu l'opération. Trois mois plus tard, elle défiait le maire de la ville de Nanaimo dans une course de 10 milles dans le but de recueillir des fonds pour la campagne de Steve Fonyo.

En juillet 1985, elle remportait trois médailles d'or (400 m, 200 m et 100 m) aux Jeux provinciaux de Colombie-Britannique pour handicapés physiques. En août, elle gagnait de nouveau les mêmes épreuves aux Jeux nationaux du Canada à Sault Ste-Marie et établissait à cette occasion un record canadien pour les 200 m.

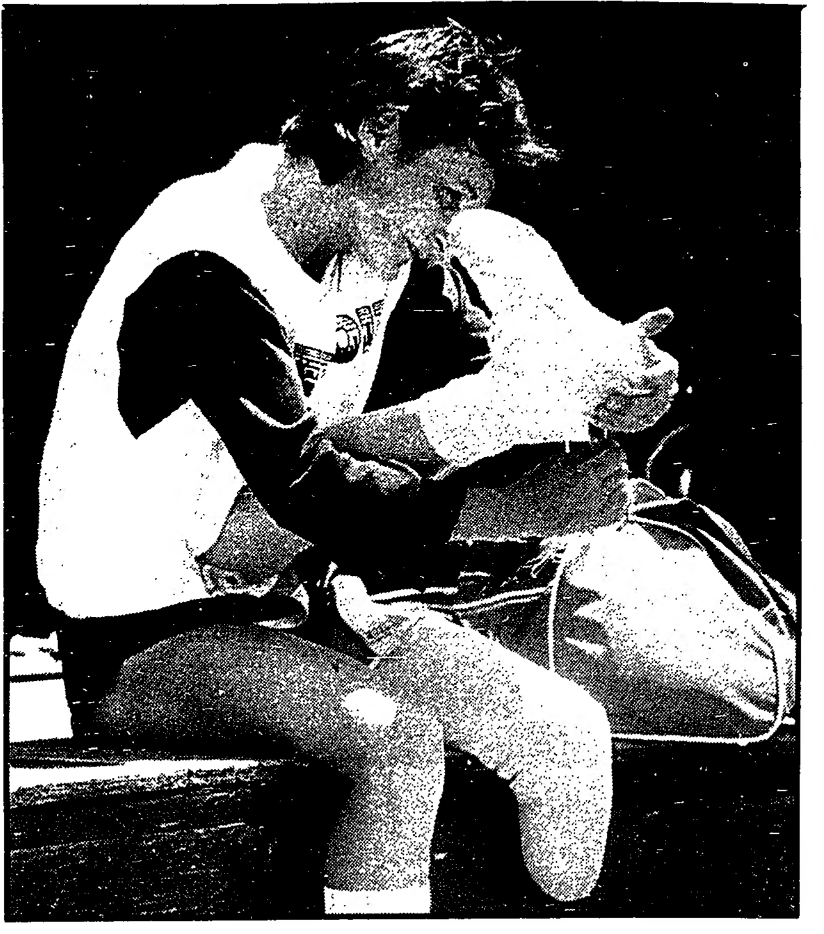
En 1986, trois autres médailles d'or aux championnats d'intérieur à Windsor et deux aux Jeux nationaux à Brampton. En août, enfin, la plus belle médaille de toutes: celle des 100 m aux Jeux mondiaux, à Goteburg, en Suède.

Claude court sous l'égide de l'Association canadienne des sports pour amputés. Son entraîneur est Mike Welsh, de Calgary Track West, le club avec lequelle Claude s'entraîne. Actuellement, elle se prépare pour les Jeux olympiques de Corée en 1988. Pour la première fois dans l'histoire, les Olympiades pour handicapés physiques se tiendront en même temps que les Olympiades pour non handicapés. D'ici là, histoire de se maintenir en forme, elle participera aux Jeux nationaux l'été prochain.

Pour le moment, notre championne mondiale fait la grosse vie et ne s'entraîne que deux heures par jour, six jour par semaine. A l'approche des compétitions, elle commencera vraiment à s'entraîner, ce qui veut dire au moins quatre heures par jour. "Pour être un bon coureur, dit-elle, il faut être fort de partout." Ses exercices comprennent la natation, la bicyclette, les poids et haltères, le saut à la corde... et la course.

Claude est enseignante et se spécialise dans l'enseignement aux handicapés, par exemple aux sourds. Elle aime la lecture et la musique et tient à conserver sa culture française . C'est pour nous un exemple à tous points de vue. Mais elle veut surtout servir d'exemple aux autres handicapés. Elle dit que trop d'handicapés se découragent et que trop peu d'entre eux font du sport.

Désire-t-elle quelque chose encore, après tous ces succès? Oui! Elle désire quelque chose de très simple et pourtant bien difficile à obtenir avec ses humbles moyens: une prothèse plus légère, qui lui permettrait d'augmenter sa vitesse... mais qui coûte 4000 dollars. Une telle prothèse, qui ne pèse qu'une livre et est conçue spécialement pour les athlètes, n'est pas couverte par l'assurance médicale et, à cause de son âge, Claude n'a pas droit aux dons d'associations comme les Amputés de guerre qui n'aident que les adolescents. Claude cherche donc l'aide de particuliers. Peut-être qu'après cet article...



Derniers préparatifs avant une course. Claude Paumourol, de Calgary, se prépare à affronter les meilleurs handicapés du monde en Corée, en 1988.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10 h 00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 11 h 00

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

• *Aux élections municipales*

La lutte sera chaude à Bonnyville!

LIONEL RÉMILLARD

Le maire de Bonnyville, M. Léo Vasseur sera mis au défi par le conseiller municipal, M. Walter Ogrodiuk. M. Vasseur, un homme d'affaires, complète son premier mandat comme maire après avoir servi comme conseiller.

Walter Ogrodiuk, directeur de l'école publique H.E. Bourgoin, fut élu conseiller municipal public il y a deux ans lors d'une élection partielle.

Tenant compte du fait que M. Vasseur est un libéral bien connu et que M. Ogrodiuk est très actif au sein du parti conservateur, la lutte s'annonce très serrée. Tous deux jouissent d'appuis importants.

Les conseillers municipaux de Bonnyville, Raymond Beaupré, Dale Panteluk, et René Champagne auront à défendre leur poste contre Gilbert Proulx, Ben Pszyk, Lois Yaremcia, Marcel Lapierre, Pierre Poirier et Penny Zuk.



Gérard Tellier

A Grand Centre, le maire Roy Coates, directeur-adjoint de l'école secondaire devra défendre son poste contre Perry Holbrook, un retraité des Forces armées. Ce dernier affirme qu'il est temps d'arrêter les dépenses folles encourues et prévues, telles la construction d'un centre régional de récréation coûtant 8 millions de dollars.

À Cold Lake, le maire Warren Johnston, enseignant à l'école secondaire de Grand Centre à été reporté à son poste par acclamation pour un troisième terme.

Dans le domaine scolaire 22 candidats se feront la lutte pour 16 postes dans les systèmes, public et catholique.

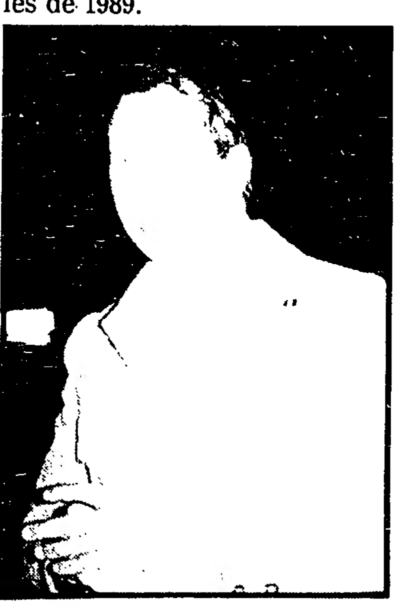
Joseph Déchaine, Dennis Ducharme, Terry Voth, Jean-Claude Lajoie, Auréa Vasseur-Brown et Maurice Campeau sont les candidats aux écoles catholiques pour le secteur de Bonnyville.

Les commissaires Charles Vincent, Joe Coulombe, Gérald Tellier et Richard Papp ont décidé de se retirer.

Moore promet des élections aux hôpitaux

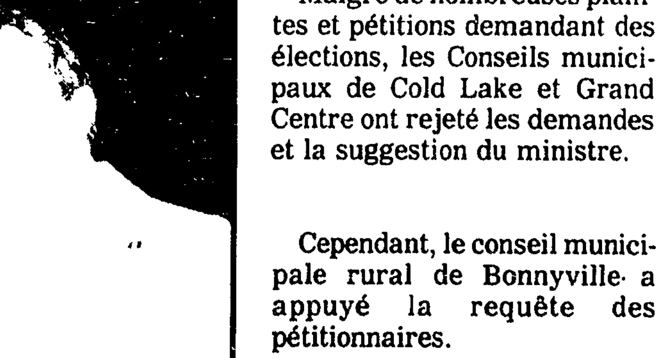
LIONEL RÉMILLARD

Le ministre des hôpitaux s'attend à ce que les commissions qui gèrent les hôpitaux albertains seront élues pour les prochaines élections municipales de 1989.



Marvin Moore

Les nombreux problèmes encourus par l'hôpital John Neil de Cold Lake, par exemple, ont convaincu M. Moore qu'il est temps d'élire les responsables des hôpitaux communautaires.



Malgré de nombreuses plaintes et pétitions demandant des élections, les Conseils municipaux de Cold Lake et Grand Centre ont rejeté les demandes et la suggestion du ministre.

Cependant, le conseil municipale rural de Bonnyville a appuyé la requête des pétitionnaires.

Environ 50% des 120 hôpitaux communautaires de l'Alberta sont gérées par des citoyens élus aux élections municipales à tous les 3 ans.



Qualifications des électeurs

Les sections suivantes de la Loi, Local Authorities Election ACT, sont publiées ci-après pour l'information des électeurs de la ville d'Edmonton.

47(1) une personne est éligible pour voter dans une élection, suivant cette loi, si elle
(a) est âgée d'au moins 18 ans
(b) est un citoyen canadien
(c) est un résident de l'Alberta depuis les 6 mois consécutifs qui précèdent le jour de l'élection et est un résident de cette région le jour de l'élection.

C.J. McGonigle,
Président d'élection

THE CITY OF **Edmonton**

Decore se présente pour une dernière fois

PAUL DENIS

"Je me présente pour un deuxième et dernier terme" a avoué le maire d'Edmonton, M. Laurence Decore, lors d'une conférence de presse tenue lundi 29 septembre.

Fier de ses accomplissements durant ce premier terme, le maire espère néanmoins que les électeurs d'Edmonton choisiront de meilleurs échevins cette fois-ci. M. Decore n'a pas caché son mécontentement face à la performance de quelques échevins qui semblaient prendre plaisir à travailler à contre courant.

Le maire est particulièrement fier d'avoir rapproché les groupes ethniques des groupes artistiques et des ligues communautaires. La politique culturelle d'Edmonton, la première dans son genre au Canada, n'est pas encore complètement définie, mais les grandes lignes ne laissent aucun doute sur l'intention. Trois représentants de chaque secteur, (la communauté multiculturelle, les groupes artistiques et les ligues communautaires) plus quatre représentants de la grande communauté, dont un échevin, ainsi que deux conseillers scolaires constituent le Bureau de direction dont le mandat est de préparer d'ici un an une nouvelle politique culturelle pour la ville d'Edmonton.

Le maire Decore veut aussi trouver des solutions à d'autres problèmes, tels les arrérages de taxes sur les centres culturels qui s'élèvent déjà à 600,000$. Selon le maire, le gouvernement provincial devrait se rendre responsable de ses arrérages et à l'avenir de toutes les taxes municipales encourues par tous les centres culturels.

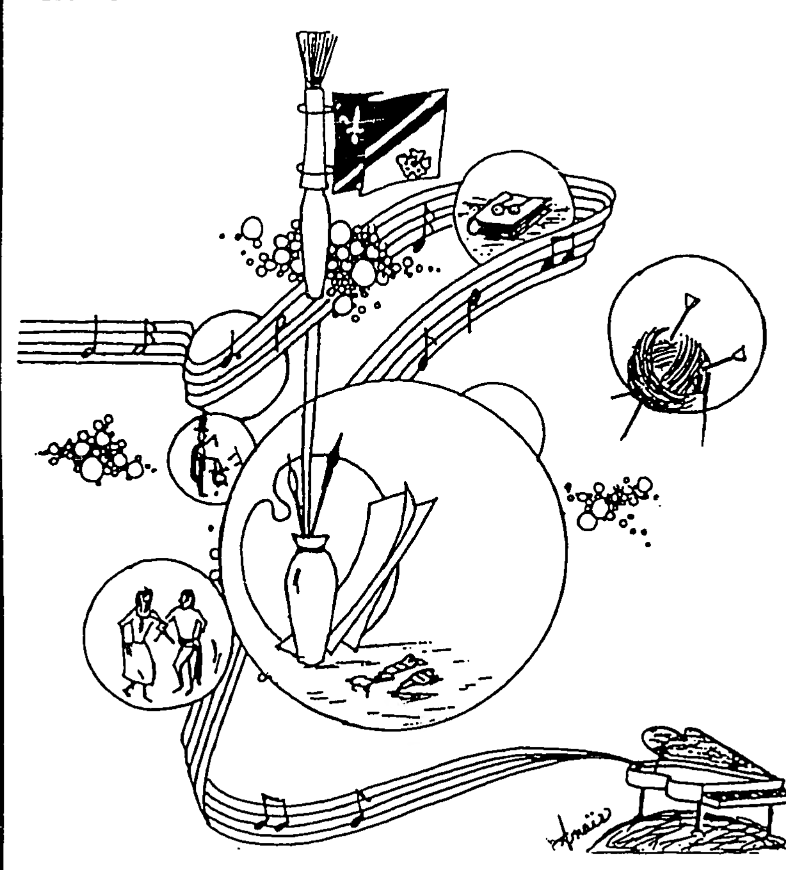
Dans son deuxième terme, moyennant son élection, M.



Decore espère mettre sur pied un plan de création d'emplois.

Il compte pouvoir utiliser les fonds provinciaux destinés aux réparations des routes et des systèmes d'égouts pour créer plusieurs emplois durant les trois prochaines années.

La Commission culturelle de l'ACFA



Suite à la parution de notre avis aux artistes dessinateurs, dans le Franco du 16 juillet 1986, la Commission culturelle est heureuse de dévoiler l'oeuvre, ci-dessus, choisie pour la couverture du Répertoire des ressources artistiques de l'Alberta francophone. L'artiste, Geneviève Rousseau de Trois-Rivières, Québec, s'est méritée la somme de 100$.

Vote devancé
Ville de Falher

Avis public est donné, par la présente, qu'il y aura une élection pour élire les membres du conseil municipal suivants:

Maire

Six (6) Conseillers

Afin de donner la chance à ceux (celles) qui seront absents le jour du scrutin, ils (elles) pourront se prévaloir de leur privilège à une date antérieure, à savoir le mercredi 15 octobre, 1986 de 9h00 à 18h00. Ce vote aura lieu au bureau municipal de Ville de Falher.

Daté à Fahler, Alberta le 30 septembre, 1986.

G.A. Nicolet
Directeur du Scrutin

Offre d'emploi
University of Alberta
Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures aux postes **temporaires** suivants:

Superviseurs de stagiaires

Les superviseurs de stagiaires sont des **adjoints temporaires** dans l'encadrement du programme de la pratique de l'enseignement, secteur Pédagogie de la Faculté Saint-Jean.

Fonctions - visites dans les écoles (élémentaires et secondaires) et évaluation des stagiaires de la Faculté Saint-Jean qui font leur stage d'enseignement pratique.
- autres travaux rattachés aux stages d'enseignement pratique.

Durée du travail: à temps partiel, du 27-10-86 au 30-04-87

Exigences: - diplôme en éducation
- certificat permanent de l'Alberta
- Une maîtrise du français oral et écrit.

Traitement: - fixé selon le nombre de personnes à charge

Date limite de réception des demandes: le 17 octobre 1986

Envoyer curriculum vitae et noms de trois répondants à:

Dr. Claudette Tardif
Directrice, Secteur de Pédagogie
Faculté Saint-Jean, 8406 - 91 rue
Edmonton, Alberta, T6C 4G9

L'Université de l'Alberta a une politique d'égalité en matière d'emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Publi-reportage



Investors Syndicate Limited

9109 - 82e Avenue
Edmonton
Tél: 468-1658



UNE COMPAGNIE AFFILIEE AU GROUPE INVESTORS

Textes et photos: Jean Paul Perras

Voulez-vous assurer votre avenir?

Désirez-vous payer moins d'impôts? Voulez-vous vous préparer une retraite dorée, ou du moins confortable? Vous ne savez trop comment organiser votre succession? Vous êtes au même point qu'il y a cinq ans? Vous piétinez au point de vue financier?

La réponse est simple, selon **Raymond Dallaire.** "Faites appel à **Investors Syndicate** et à sa centaine de conseillers à Edmonton. Nous somme spécialistes en gestion fiscale, planification successorale, régimes de retraite, investissements de toutes sortes.

"Nous sommes reconnus comme hors pair en matière fiscale, avec une expérience de plus de 90 ans".

Buts financiers

"Notre ambition, ajoute **François Amyotte,** est d'aider nos clients à atteindre leurs buts financiers." Pour les jeunes, ceci se traduit par la préparation de leur avenir. Pour les moins jeunes, dans la réorganisation de leurs affaires. Pour ceux près de la retraite, obtenir le meilleur rendement de leurs avoirs.

Etapes

Chez **Investors Syndicate** une démarche typique comporte les étapes suivantes. 1. Le conseiller financier fait un tour d'horizon avec vous et dresse votre bilan. Le tout dans la confidence la plus complète. Et sans obligation aucune. 2. Vient ensuite l'identification de vos ambitions. Une fois celles-ci bien identifiées, suit une recherche des moyens les plus aptes à obtenir ces résultats. 3. Ceci connu, l'étape suivante est le choix des diverses méthodes qui vous conviennent et la prise de décision par vous, aidé de votre conseiller. 4. Ce n'est qu'une fois cette décision prise que le conseiller cherchera quels sont les investissements les plus susceptibles de vous mettre en marche vers votre but.

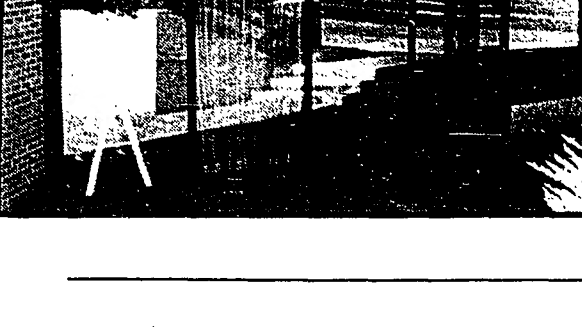
"Nous ne sommes pas des vendeurs de fonds ou d'actions, dit **Marcel Durand.** Nous sommes des conseillers. Les produits **d'Investors Syndicate** sont si variés que nous pouvons offrir à nos clients ce qui correspond exactement à leurs besoins. Notre travail c'est de bien conseiller. D'éclairer. Nous passons notre temps à nous renseigner afin de répondre à mille et un divers problèmes financiers. Chaque client demande une solution différente."

Moyens

Les solutions peuvent prendre différents visages. Réduction au minimum des impôts ou du moins en retarder le paiement le plus possible. Accumulation d'épargnes pour fins d'investissement. Selon le client, l'approche est conservatrice ou un plus risquée. Un jeune qui débute dans la vie n'est pas dans la même position qu'un client pensant à sa retraite ou à sa succession.

Succès

"Investors Syndicate offre 14 fonds d'investissement différents, ajoute **Raymond Dallaire.** Cette année, à Edmonton, nous augmenterons notre production de 200 millions $ environ, 40% de plus que l'an dernier.



"La raison de notre succès, continue **Raymond Dallaire,** est simple. Nous sommes renseignés et nous avons le succès de nos clients à coeur.

"Notre approche est toute personnelle. Nous allons même à domicile. Et nous suivons nos clients au fil des années. Au fur et à mesure que leurs besoins changent nous suggérons les rectifications qui s'imposent."

"Le plus important c'est la recherche initiale avec le client, conclut François. Après, il n'y a qu'à prendre une décision. Le tout c'est de commencer."

Un trio avec brio



Dans l'ordre habituel, Raymond Dallaire, souligne un aspect important aux conseillers François Amyotte et Marcel Durand.

Trois conseillers **francophones,** trois personnalités différentes, une seule et même ambition. Bien servir leurs clients. Chacun est à un stage différent de sa carrière, le miroir parfait de son tempérament.

François Amyotte

François Amyotte, c'est la jeune recrue du groupe. Vingt-trois ans. Il est là depuis près de six mois. Ambitieux, convaincu, l'oeil clair. Ancien de St-Thomas d'Aquin et J.H. Picard.

Ce qui l'a conduit chez **Investors Syndicate,** c'est sa rencontre avec **Raymond Dallaire.** Plombier et mécanicien en tuyauterie, il réussit bien. Sur les conseils de Raymond, il investit avec **Investors.** Après un an, son capital s'est accru de 43%! Il vient de trouver sa voie.

Toujours intéressé par les placements financiers, il décide d'en faire sa carrière. Il entre donc chez **Investors.** Depuis, il étudie, se renseigne, se perfectionne. Recherches, lectures, analyses. **Raymond Dallaire,** son directeur, le guide.

"Très intelligent. Une tête solide. Je suis très fier de François, déclare Raymond. Il ira loin, car il est très mûr pour son âge."

"Ce qui me satisfait le plus dans le travail de conseiller en planification financière, dit François, c'est de pouvoir aider mes clients à réussir. C'est très réconfortant et motivant pour moi."

Marcel Durand

Marcel, c'est le chercheur, le studieux , le bûcheur. Trente-huit ans, ancien professeur au secondaire. Il a fait ses études au Collège St-Jean et à l'Université d'Alberta. Il a même fait un séjour d'un an en Australie.

Avec **Investors** depuis six ans déjà, Marcel est emballé par son rôle de conseiller financier. "L'entraînement que nous recevons chez **Investors** est très sérieux et complet. Nous avons plusieurs accréditations auxquelles nous devons accéder. Plusieurs organismes gouvernementaux régissent notre profession.

"Le plus excitant, c'est de voir le progrès de nos clients. Certains nous remercient les larmes aux yeux des conseils que nous leur avons donner. Pour certains ceci représente la différence entre un âge d'or dans l'indigence et une retraite confortable, dans la dignité."

Raymond Dallaire

Raymond Dallaire, c'est le meneur d'hommes, l'entraîneur, le motivateur du trio. Originaire de Bonnyville, il est avec **Investors** depuis cinq ans.

Vingt-neuf ans, ancien du Collège St-Jean et de l'école J.H. Picard, il dirige une équipe de conseillers, à titre de directeur divisionnaire.

Il possède sa propre clientèle à qui il prodigue ses conseils. Mais ce qu'il préfère, c'est de préparer son personnel, l'entraîner, le motiver, le renseigner. Il étudie avec eux les analyses qu'ils préparent et passe en revue les solutions qu'ils proposent. Son expérience du monde des affaires, de la vente et des télécommunications lui sont d'un précieux secours. Sans compter l'entraînement d'**Investors.**

"Chez **Investors,** les portefeuilles de nos placements sont très diversifiés, déclare Raymond. Ceci minimise les risques et le rendement s'en ressent. Nous allons établir sous peu des portefeuilles de placements à Hong-Kong, Singapour, en France, Norvège, Allemagne, Grande-Bretagne. En plus de ceux du Canada, des Etats-Unis et du Japon que nous opérons déjà. Ce que nous recherchons, c'est d'enrayer l'érosion du capital plutôt que de prendre des risques.

"J'aimerais, franchement, avoir une plus grande clientèle francophone. D'ailleurs, c'est l'un des buts qu'**Investors** poursuit à Edmonton et nous avons une documentation complète en français."

Avec ce trio francophone, ce travail est déjà bien amorcé.

55 femmes franco-albertaines se rencontrent

"Ce soir nous nous **retrouvons.** Quelle sera notre création? Comment nous énergiserons-nous au cours des mois qui suivront? Nous allons resserrer nos liens, nous écouter, réfléchir sur notre dénominateur commun et notre diversité au sein de notre réalité d'être femmes en Alberta, au Canada."

C'est par ces mots de Gilberte Gougeon que la saison 1986-87 du Comité Femme de l'ACFA Régionale d'Edmonton a été inaugurée lors d'un souper-retrouvailles le 25 septembre dernier. Cette première rencontre des femmes francophones a réuni plus de 55 femmes et s'est révélée un franc succès. Quel beau départ!

Le Comité Femme organise des soupers avec conférencière invitée un jeudi de chaque mois, en plus d'activités culturelles et de conférences. Cette année s'annonce des plus prometteuses. Les activités à l'ordre du jour sont: le 23 octobre souper-causerie, invitée Sylvie Van Brabant, thème "Les femmes cinéastes" suivi du visionnement de ses deux derniers films sur la ménopause; le 20 novembre souper-causerie, invitée Maryse Jobin, thème "L'entrepreneurship féminin"; le 22 janvier souper-causerie, invitée France Levasseur-Ouimet, thème "Le leadership féminin en Alberta". Les autres sujets prévus sont: les femmes et la loi, les femmes dans l'Eglise, les femmes face aux tensions d'aujourd'hui et les relations parents-adolescents; les informations relatives à ces activités seront dévoilées ultérieurement.

Si vous désirez en savoir plus ou participer à nos rencontres, veuillez communiquer avec l'ACFA régionale au 469-4401.

Louisette Villeneuve-Arnal



«Le Comité Femme organise des soupers avec conférencière envitée un jeudi de chaque mois...»

Avis de convocation

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à assister à l'Assemblée générale annuelle de l'Association qui aura lieu



Le samedi 25 octobre 1986
à 13h00
À l'Hôtel Edmonton Inn
11830, avenue Kingsway
Edmonton

L'Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. aura lieu dans le cadre du Congrès de la Francophonie Albertaine qui se déroulera les **24, 25 et 26 octobre 1986.**

Ordre du jour Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A.

Samedi, le 25 octobre 1986
Hôtel Edmonton Inn

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 2 mars 1985
3. Suites du procès-verbal
4. Rapport de la présidente générale de l'A.C.F.A.
5. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
6. Rapport financier consolidé
7. Changements aux Statuts et Règlements
8. Nomination du vérificateur
9. Rapport du Comité des candidatures
10. Discours des candidats et élections
11. Autres

Changements aux statuts et règlements de l'A.C.F.A.

Le Conseil général à sa réunion de décembre 1985 a décidé de recommander à l'Assemblée générale annuelle d'apporter le changement suivant:

Article 20

Changement proposé:
Le Conseil général fixera les dates de l'année d'adhésion de l'Association et déterminera toutes les modalités se rapportant à la cotisation.

En vigueur:
L'année de l'adhésion et de la cotisation s'étend du 1er octobre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante. Toute personne qui désire devenir membre à un autre moment de l'année se verra dans l'obligation de payer la cotisation annuelle stipulée au complet.

Explication:
Le Conseil général croit qu'il y a avantage à avoir un article plus souple lui permettant plus facilement d'ajuster périodiquement les règlements et les procédures qui régissent le membership, à la lumière des développements et des besoins changeants.

****

WALTER VAN DE WALLE VOUS DIT MERCI!

Walter Van De Wall remercie les résidents de la circonscription de Pembina d'avoir exprimé leur confiance dans ses capacités de représenter leurs intérêts dans la Chambre des Communes en l'élisant.
Walter remercie également tous les volontaires qui ont oeuvré si généreusement pendant la compagne, en donnant leur temps, leurs énergies, leur encouragement et leur appui.

"Je vous remercie profondément pour votre appui et je promets de travailler diligemment et honnêtement pour votre compte!"

Merci,

W. Van De Walle

Walter Van de Walle
Progressiste Conservateur
Représentant élu
pour Pembina



conseil canadien de la coopération

Déclaration

C'est avec un grand plaisir que nous proclamons la semaine du 12 au 18 octobre 1986.

La semaine nationale de la coopération

Cet événement d'envergure nationale veut rendre hommage aux millions de coopérateurs canadiens qui contribuent, par leur engagement, au développement socio-économique de la collectivité.

Dans un monde en pleine transformation, la coopération demeure une formule d'avenir. Les valeurs humaines qu'elle véhicule répondent à des aspirations de plus en plus présentes dans notre société: le respect mutuel, la solidarité, la maîtrise de sa destinée.

Nous souhaitons à tous les coopérateurs du Canada un excellente semaine de la copération. L'intérêt et l'engagement que vous mainifestez à l'égard de votre coopérative lui confèrent sa vigueur et la rendent apte à satisfaire les besoins du milieu.

Paul Dolan, président
Conseil Canadien de la Coopération

Ray Siemens, président
Co-operative Union of Canada

Le 1er octobre 1986

• Mise au rancart du premier procès...

(Suite de la page 1)

Miller. Certains avaient même qualifié la réaction favorable de la Couronne comme étant un "changement d'attitude historique".

Cependant, la directive récente venant cette fois du juge en chef Moore allait reporter l'éventualité de la tenue d'un procès en français après le jugement en appel qui aura lieu dans l'affaire Paquette.

Rappelons que c'est suite à deux décisions survenues en juillet 1985 et en février 1986 par le juge William Sinclair dans le cas Paquette qu'il était devenu possible d'obtenir en Alberta un juge et un jury bilingue lors d'un procès en Cour du banc de la Reine.

La décision prise cet hiver par le Procureur général de l'Alberta de faire appel des décisions Sinclair devait cependant décider le juge en chef Moore à stopper la tenue d'un tel type de procès.

Le juge en chef devait par ailleurs indiqué qu'une des autres raisons plaidant en faveur d'un "gel" des procès en français résidait dans l'incapacité du juge McCallum à entendre les cinq Québécois en français. Il existe pourtant de l'avis de plusieurs avocats francophones au moins cinq ou six juges en Alberta pouvant comprendre le français.

Elément encourageant pour les inculpés Québécois malgré le changement de cap: la directive du juge Moore pourrait constituer un argument de poids pour faire appel advenant que la décision de la Cour du banc de la Reine dans leur cas ne les satisfasse pas.

Signalons enfin que la note du juge Moore n'influencera pas la tenue dans la province d'enquêtes préliminaires ou de procès en cours provinciales en français. On compte déjà depuis la sortie du jugement Sinclair, il y a plus d'une année, de nombreux exemples en ce sens recensés à Fort Vermillon, Bonnyville, etc. Un des dernier en date a eu lieu à la cour provinciale de High River le 18 septembre dernier.



Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

A.B.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

C.C.

Vote devancé

Ville de Falher

Avis public est donné, par la présente qu'une élection aura lieu afin d'élire les membres du conseil municipal suivants:

Maire

Six (6) Conseillers

Le scrutin (vote) aura lieu le lundi, 20 octobre, 1986, de 10h00 à 20h00 à l'arèna de Falher.

Daté à Falher, Alberta le 30 septembre, 1986.

G.A. Nicolet
Directeur du Scrutin

McCUAIG DESROCHERS

avocats et notaires

Stanley H. McCuaig, c.r. (à sa retraite)

Eric A. D. McCuaig, c.r.	*Louis A. Desrochers, c.r.*
John A. Beckingham, c.r.	*Branny Schepanovich*
Robert M. Curtis	*Lorimer B. Dawson*
aussi du Barreau du T.N.-O.	*Frans F. Slatter*
Anne S. de Villars	*aussi du Barreau de l'Ontario*
John J. Gill	*Pierre C. Desrochers*
Karen D. Swartzenberger	*Kim Graf*

500 Banque de Montréal
10199, 101 rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4
Tél.: 426-4660



Yolande est reconnue pour son dévouement à l'éducation francophone et catholique et pour son expérience au sein des associations scolaires, locales, provinciales et nationales.

Le 20 octobre
ré-élisez

Gagnon, Yolande 

au poste de commissaire aux écoles catholiques de Calgary

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au chef, politique de contrat et administration, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h00 H.A.R., à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux ministériels en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 611579
Edmonton, Alberta
Édifice du gouvernement du Canada
Enlèvement de neige

Date limite: **le 23 octobre, 1986**

Dépôt: **Aucun**

Les documents de soumission sont disponibles de la pièce 200, 9925 - 109 rue, Edmonton, Alberta.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

1166 rue Alberni
Vancouver, C.B.

Avis d'appels d'offres futures

LA PRÉSENTE N'EST PAS UN APPEL D'OFFRES mais simplement un avis que des appels d'offres pourraient être lancés pendant les mois d'hiver, 1986-87, pour les projets ci-après mentionnés. Les spécifications et la qualité d'offre ne seront pas disponibles jusqu'à ce que les appels d'offres soient annoncés.

Les entrepreneurs intéressés devraient inspecter les projets maintenant pour que tous les éléments pertinents au projet soient pleinement compris lorsque seront lancés les appels d'offres durant les mois d'hiver, le cas échéant.

Avant de visiter les lieux, l'entrepreneur devrait communiquer avec le directeur du projet approprié au sujet des autres détails qui pourraient être disponibles.

Autoroute de l'Alaska, C.B.
1. Construction d'autoroute
   km. 233 - 245

Autoroute d'Alaska, Yukon
1. Construction d'autoroute
   km. 1208.6 - 1221.6
2. Broyage et stockage
   km. 1230

Directeur du projet:

J.B. Coxford
Travaux Publics Canada
201 Range Road
Whitehorse, Yukon
Téléphone: (403) 668-2181

Canada



L'animateur M. Mayal dans les studios de la radio CHFA en 1955. Photo Ks 572 aux Archives provinciales de l'Alberta. **(Claude Roberto)**

• La fièvre du hockey

(suite de la page 1)

C'est par la vente de billets et la recherche de commanditaires que le projet s'autofinancera. Aux dires de M. Laplante, les jeunes et leurs parents sont très positifs et anxieux de prendre part à l'échange. Cela même si chaque personne doit débourser entre $200.00 et $300.00.

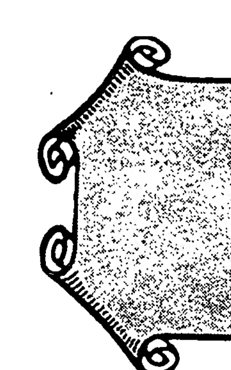
Il faut noter que l'échange permettra une pierre deux coups pour certains joueurs. Durant le tournoi, des dépisteurs de l'université de Moncton seront sur place, à la recherche de recrues. Les joueurs choisis auront l'opportunité de faire partie de l'équipe universitaire du Nouveau-Brunswick, la saison suivante.

Et concernant les projets futurs de F.J.A., on espère que l'équipe de hockey existera longtemps. Entre autres, on voudrait:

1) former une équipe junior francophone, à Edmonton;
2) mettre sur pied un nouveau dossier pour l'association;
3) participer aux Jeux d'Hiver de l'Alberta;
4) peut-être prendre part à un tournoi international de hockey, au Québec;
5) donner la chance aux filles de participer dans l'équipe (non pas de former une équipe de filles);
6) essayer de développer de bonnes recrues pour le hockey universitaire, junior et peut-être même professionnel.

M. Laplante a ajouté que si l'Ecole J.H. Picard devient francophone, cela contribuera grandement à l'atteinte de ces espérances. Toutefois, là n'est pas le seul problème. Il faut trouver des moyens d'autofinancement, et cela dépend des efforts et de l'intérêt des jeunes, et de la générosité des gens. Aussi, il y a les distances pour les voyages et l'obligation de choisir des dates qui ne risquent pas de nuire aux études des écoliers.

Finalement, disons que l'équipe pratiquera à tous les 2 vendredis, dès 10:00p.m. à partir du 17 octobre. En plus, il y aura des pratiques certains samedis et dimanches matins. Les endroits restent à déterminer. Si vous connaissez d'excellents joueurs faites-leur part de cela. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous rendre au bureau de F.J.A. au 8925-82e avenue ou encore téléphoner à 469-1344. M. Edmond Laplante se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Bloc-notes





SERVICE DE DACTYLO: pour tous vos services de dactylographie en français ou en anglais, composez le 459-0234.

APPARTEMENT à partager 10529 - 93e rue #102. Communiquez avec Marc: 426-7693

À VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469-4988

UNE MACHINE À ÉCRIRE ÉLECTRIQUE Smith Corona touches françaises, comme neuve, $350 ou meilleure offre. Composez 438-6094 après 18h00 ou laissez un message sur le répondeur.

MOTOCYCLETTE à vendre Honda Nighthawk, 550 cc; '83 très bonne condition; Plusieurs accessoires; $2200. Agathe au 465-6332.

Apartement à louer: 3 chambres à coucher, très propre. Coin 96e rue et 74e ave. Disponible immédiatement $450.00 par mois. Co-op d'habitation - 469-5332

GARDE D'ENFANTS: Je serais prête à garder chez-moi enfants de 2 à 5 ans tout proche de l'école Lavallée. Composez le 466-8587

À VENDRE: Equipement pour atelier à bois de marque Rock-well, comprend scie circulaire, scie ruban, scie radiale. Téléphone 431-2182

À VENDRE: 3 meubles de salon, 1 divan-lit, 2 fauteuils, 2 lampes, ensemble de chambre à coucher (style colonial-espagnol). Tél: 469-4988

À VENDRE: col. de renard bleu pour dame. Comme neuf. Valeur 250$. Prix de vente 50$. (488-9162)

A louer: La Coopérative d'habitation, quartier du Collège, offre un appartement à 3 chambres à coucher dans le quartier Ritchie, Communiquez avec Gisèle au #433-9238

APPARTEMENT A LOUER: 1) deux chambres à coucher. 2) trois chambres à coucher. Dans le quartier Ritchie. Pour plus amples informations: Dorothée au 469-5332 ou 433-9238

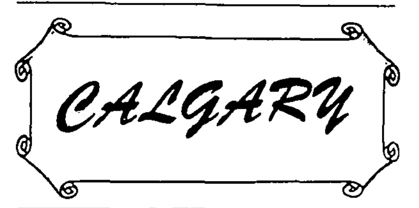
À VENDRE: Un contrôle manuel pour handicapé. Peut être installé sur n'importe quelle voiture. Peu d'usage, comme neuf. Moitié prix - 200$. (488-9162).

Études bibliques évangéliques chaque mercredi à 19h00 au #110, 16420 - 115e rue. Information: 456-9158

LA FIÈVRE DU VENDREDI SOIR est de retour! La Ligne Locale d'Improvisation d'Edmonton (L.L.I.E.) tient à prévenir la population de ne pas s'inquiéter si certains commencent à se sentir fiévreux les vendredis soirs. C'est parce que LLIE démarre sa troisième saison. Le recrutement est commencé pour trouver des gens intéressés à suivre un camp d'entraînement qui aura lieu le vendredi 17 octobre et dimanche 19 octobre. Que ce soit comme joueurs, comme coach, comme arbître ou comme techniciens, il y a de la place et de la glace pour tout le monde, même pour ceux qui veulent être spectateurs. Le but du camp d'entraînement est de vous initier à ce sport culturel et de vous faire découvrir vos talents d'improvisateur. Plusieurs spectateurs qui on prit le risque de suivre l'entraînement se sont trouvés mieux à leur place sur la glace.
Alors n'hésitez pas à téléphoner, même si c'est seulement pour essayer - Boîte à Popicos - 469-7193

L'AMICALE DE SAINT-JEAN SE LANCE POUR DE BON. Dimanche, le 19 octobre, le comité constitutif de l'amicale Saint-Jean convoque tous les anciens et amis de la Faculté à une rencontre à Saint-Jean. Ce comité constitutif qu'on a établi lors de la réunion d'avril 1986 s'est rencontré à plusieurs reprises pour remettre en marche l'organisation. Au cours de l'été deux étudiants ont investi plusieurs semaines pour retrouver les adresses des anciens et les inscrire sur disquettes de micro-ordinateurs. Un bulletin de l'Amicale devra paraître dans les prochains jours et sera expédié à toutes ces adresses. On a finalisé une constitution et tout semble donc prêt pour lancer l'organisation. Le programme de la journée du 19 octobre est déjà fixé, soit la messe à 11h du matin dans la grotte de Lourdes récemment restaurée par l'entremise des Pères Oblats. Si la température ne coopère pas la messe sera célébrée à l'intérieur. La messe sera suivie d'un Brunch aussi succulent que celui du mois d'avril. Grâce à une nouvelle création l'équipe sensationnelle d'André Roy et de France Levasseur-Ouimet règalera une autre fois les participants. Une courte réunion d'affaires clôturera la journée. La réunion permettra d'approuver une constitution et élire des Directeurs. Une bonne nouvelle pour les Anciens ayant des enfants: lors de cette journée, il y aura une garderie gratuite pour les enfants ayant au moins 20 mois et qui sont propres.

LES ÉCOLES FRANÇAISES EN ALBERTA,UN PRIVILÈGE OU UN DROIT? Le secteur de la pédagogie de la Faculté Saint-Jean, en coopération avec l'Éducation permanente offre un cours dans un domaine controversé. Ce cours, accrédité par l'Université de l'Alberta et intitulé: Fondements de l'éducation 401 (3 crédits), porte sur les écoles françaises en Alberta et est offert à compter du 10 septembre, les mercredis soirs, de 18h30 à 21h30 à l'école Elémentaire Notre Dame de Bonnyville. Ce cours sera enseigné par les professeurs France Levasseur-Ouimet et Frank McMahon et leurs collaborateurs M. Léo Turcotte, directeur de l'école Maurice Lavallée, Guy Lacombe, directeur du développement communautaire de l'ACFA, Yvon Mahé, directeur du Bureau de l'éducation de l'ACFA et de Dr. Roger Motut. Voici les sujets qui seront abordés:
15 octobre: L'article 23 et la loi scolaire. Différences entre une école d'immersion et une école française
22 octobre: Psycholinguistique et besoins éducatifs des élèves francophones minoritaires
29 octobre: Le rôle des parents vis-à-vis les écoles françaises
5 novembre: Sensibilisation de l'enseignant à son rôle
12 novembre: Pédagogie du français langue maternelle en milieu minoritaire
19 novembre: Programmation pour les écoles françaises
26 novembre: L'assimilation et les écoles françaises
26 novembre: L'assimilation et les écoles d'immersion
3 décembre: L'ambiance et la programmation culturelles
10 décembre: Table ronde et évaluation
Selon le Dr. Jean Watters, directeur de l'Education permanente, ce cours s'adresse tant aux enseignants qu'au grand public. C'est pourquoi l'Education permanente invite les parents intéressés à suivre ce cours (pour eux non-crédité) en payant des frais d'inscription de 50.00$ au bureau de l'Education permanente ou au facilitateur local. Afin de faciliter la participation des francophones qui seraient intéressés à participer à l'une ou l'autre des sessions, il est possible de s'inscrire moyennant un déboursé de 8.00$ par session. Les deux premières heures du cours seront enseignées par téléconférence. La dernière heure permettra aux participants de discuter en groupe et dans leur milieu respectif la question des écoles françaises en Alberta. Voici un cours, qui nous n'en doutons pas, engendrera beaucoup d'intérêt et de discussions. Pour de plus amples renseignements et pour les inscriptions, le facilateur local est M. Robert Ward que vous pouvez rencontrer les mercredis soirs à l'école élémentaire Notre-Dame.



VILLA JEAN TOUPIN Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la Villa Jean Toupin au 228-4095

LA SOCIÉTÉ POMMES DE REINETTE (garderie) située dans les locaux de l'école francophone Ste-Anne, accueille les enfants d'âge pré-scolaire à partir de 3 ans. Assure la garde après l'école des 6-12 ans. La Société Pommes de Reinette (garderie) est une société à but non-lucratif, gérée par un conseil de parents.

CHAMBRE À LOUER $300.00 tout compris (nourriture, électricité...) laveuse-sécheuse à disponibilité, près de l'Université de Calgary. Contactez Camil au 289-5980

GARDIENNE RECHERCHÉE pour les lundis, mardis soirs, et quelques samedis, dans le secteur Renfrew N.E. contactez Jacinthe au 276-9476

AVIS: "Lecture de contes pour jeunes enfants." Madame Monique Langille offre une demi-heure de lecture de contes pour jeunes enfants à la Librairie Georgina Thompson. A tous les vendredis matins de 10h30 à 11h00 jusqu'à la fin d'octobre, Madame Langille lira avec plaisir aux enfants âgés de 3 à 5 ans. La Librairie Georgina Thompson est située au 51 Cornel Road West. Si vous désirez plus de renseignements, veuillez téléphoner Madame Langille au 289-6794.

En Primeur Calgary sur les ondes du cable 10

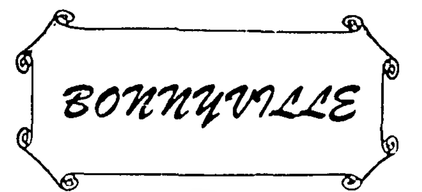
Dès la semaine du 26 octobre 1986

"La Société de Théâtre de Calgary" présente en collaboration avec le cable 10 une émission d'actualité bimensuelle qui a pour but de vous informer et de vous divertir.

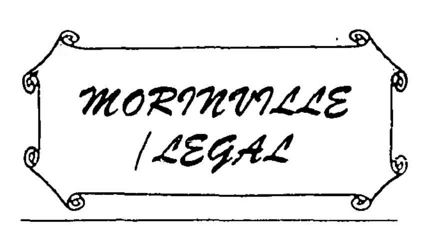
C'est à ne pas manquer

Renseignements:

277-8935



J'aimerais garder un enfant de 2 ou 3 ans à domicile. J'habite le quartier Thickwood 743-6187



GARDIENNE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 936-6842.

BONNYVILLE

COURS D'EDUCATION physique pour l'AGE D'OR
Cours d'éducation physique pour l'âge d'Or, avec Mme Antoinette Tellier, les lundis, mercredis et vendredis avant-midi à 10h00, à compter du lundi, 13 octobre, 1986, au Centre Culturel de l'A.C.F.A. de Bonnyville situé au 4904 B - 50e rue.

Le Carrefour de Calgary

Nouveautés:
- *magazines français et "Le Monde"*
- *Cartes de Noël à 25% d'escompte*

Nous sommes maintenant ouvert le dimanche de 11h00 à 13h00 ainsi que mardi, mercredi, jeudi de 12h00 à 17h00 et le vendredi: de 12h00 à 18h00

Nouveau Numéro: **244-9822**

La Semaine Francophone 1987

La première réunion d'organisation pour la Semaine Francophone 1987 aura lieu dans les locaux de l'ACFA à Calgary, le jeudi 30 octobre à 18h30. Toute personne intéressée à participer est invitée a s'y présenter. Voici votre occasion de participer à une activité à la fois plaisante et enrichissante.

Si vous avec apprécié la Semaine '86, soyez de la partie en '87!!

Scouts et guides de Calgary

Aux parents et enfants!

Vous êtes invités à venir assister à un déjeuner qui aura lieu au sous-sol de l'Eglise Saint-Famille le dimanche 19 octobre à 13h30 (porte sud).

Quelques présentations (promesses) seront faites, ainsi qu'un horaire de planification distribué. Il y aura des prix à gagner.

Si tu veux t'amuser, joins-toi à nous! Pour plus d'information, n'hésite pas à nous contacter.
Lorraine: 272-9278
ou Guy:248-8617

La Société Littéraire Francophone de l'Alberta

a le plaisir d'annoncer la conférence intitulée: "Le bilinguisme en Alberta" donnée par le docteur Ken Munro, professeur au département d'histoire de l'Université de l'Alberta à Edmonton.

La conférence aura lieu le vendredi, 17 octobre, à 20 heures dans les locaux de l'Alliance Française de Calgary au 1503, 4ième rue sud-ouest.

Au cours de la soirée sera lancé le volume no. 4/1986 de la Revue Littéraire de l'Alberta.

Pour de plus amples informations, veuillez appeler le 286-1707 ou le 288-2151 à Calgary.

Ligue d'Improvisation de Calgary

La Ligue d'improvisation de Calgary (L.I.C.) vous invite à leur première soirée d'improvisation **vendredi le 31 octobre à 20h00 (8h00)** à la salle paroissiale de l'église Ste-Famille 1719 - 5 rue sud ouest.

Ce match sera sous forme de mini-tournois. Vous pourrez donc connaitre les quatre équipes; vous verrez les changements que nous avons apporté dans le but de rendre les matchs plus intéressants et vivants.

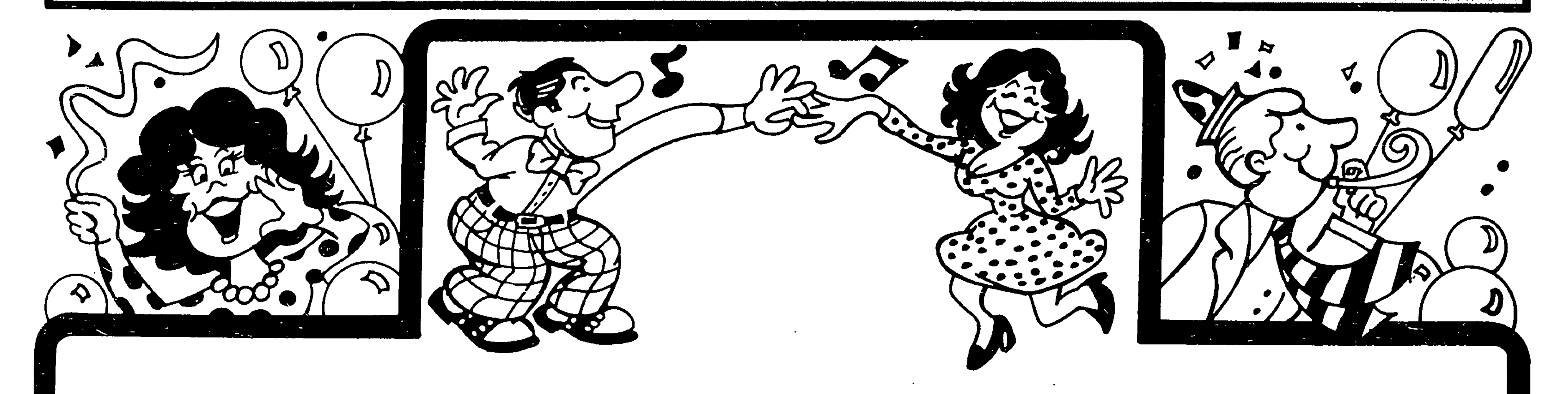
Après le match, vous êtes conviés à célébrer avec nous, l'ouverture de la deuxième saison de la L.I.C. Nous aurons de la danse, nourriture et vous pourrez rencontrer personnellement les joueurs, les juges de ligne, l'arbitre etc.

Bienvenue à tous!



Congrès de la francophonie 1986





les 24, 25 et 26 octobre

Renseignements supplémentaires

Spectacle

Le spectacle aura lieu au théâtre "SUB" de l'Université de l'Alberta.
Les heures de représentation sont:

- le jeudi 23 octobre à 12h00 pour les élèves et
- le vendredi 24 octobre à 13h00 pour les élèves et 20h00 pour les congressistes.

Prix des billets: Élèves - 2.00$ (réservation par écoles seulement)
Congressiste - 10,00$ (vendredi soir)

"La Légende de l'Avenir", spectacle de variétés, genre comédie musicale,présentera les meilleurs talents amateurs francophones de la province.

Garderie

S'il y a suffisamment de demandes, il y aura un service de garderie de 8h00 à 19h00 le samedi et de 10h00 à 14h30 le dimanche. Des personnes seront aussi disponibles pour faire la garde des enfants à domicile ou à l'hôtel avant ou après les heures mentionnées plus haut. Les parents devront négocier le coût de ce service.

Coût de la garderie:
15,00$ par enfant pour les 25 et 26 octobre
10,00$ par enfant pour le 25 octobre
5,00$ par enfant pour le 26 octobre

Pour obtenir le programme de la garderie veuillez communiquer avec votre ACFA Régionale ou:

Lise Houde
18122 - 81e rue
Edmonton, Alberta T5T 1S4
Téléphone: 481-6589

Orchestres

A la soirée du banquet, le samedi soir, vous pouvez vous divertir aux sons des orchestres:

- "Plus 4" (Raymond Guimond) avec Ghislain Bergeron
- Les "MIKIS" (orchestre francophone des années '60)

Messe du dimanche

Dimanche le 26 octobre à 10h30 au Edmonton Inn
Célébrant principal - Mgr Raymond Roy. La chorale "Allégro" sous la direction de Laurier Bisson chantera la Messe Québécoise de Pierrick Houdy.

Les billets pour les activités du Congrès sont en vente à vos ACFA Régionales. Ou vous pouvez encore vous procurer des billets en écrivant à:

ACFA Provinciale
Pièce 203, 10008 109e Rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

* À noter que la date limite pour la participation au tirage est passée et le rabais de 8,00$ sur le prix de l'ensemble des activités n'est plus offert.

Ceux qui se sont pré-inscris avant le 1er octobre devraient avoir reçu leurs billets par la poste. Sinon, communiquez immédiatement avec Hilaire Fortier à 476-5807.